

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

Formation professionnelle continue

Objectif :

- Être capable de combattre un début d'incendie de manière efficace et rapide
- Identifier sur le site et connaître tous les moyens de premiers secours à dispositions (extincteurs, Robinet d'Incendie Armé (R.I.A.), Système de Sécurité Incendie (S.S.I. – Niveau 0)
- Savoir réagir à un début d'incendie dans l'établissement en respectant les étapes suivantes : alarme, alerte, notions d'évacuation, intervention à l'aide des moyens de premiers

Public - prérequis :

- Personnel d'entreprise ou agents de collectivité souhaitant suivre la formation E.P.I.

Méthode pédagogique :

- Formation en présentiel et en groupe s'appuyant sur une pédagogie différenciée
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Contrat pédagogique établi avec chaque stagiaire à l'entrée en formation.

Durée :

- La formation se déroule sur une demi-journée

Dates prévisionnelles :

- Plusieurs sessions par an - **BESANÇON**

Validation :

- Remise d'une attestation de formation



Programme :

Formation théorique :

- La nature du feu
- Les classes du feu
- Les distances d'attaque du feu
- Les modes de propagation du feu
- Les agents extincteurs
- Les appareils extincteurs
- Le robinet incendie armé
- Les autres moyens d'extinction

Formation pratique :

- Préparer un extincteur : dégoupiller, mettre en pression
- Les positions d'attaque du feu
- Les distances d'attaque du feu suivant le type d'extincteur utilisé
- Extinction de feu de classe A et B
- Utilisation des extincteurs A3F, CO2 et poudre polyvalente

SITE DE FORMATION :

FRATE Formation Conseil
83 rue de Dole
25000 Besançon

CONTACTS PRESCRIPTIONS

Pilotage du dispositif : M. Bruno JOLY
03-81-82-21-75
contact@frateformation.net

MODALITÉS FINANCIÈRES

Formation pouvant être prise en charge par :

- Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et le Fonds Social Européen (dans ce cas aucune participation financière n'est demandée aux stagiaires)
- Un OPCO
- Votre CPF
- Ou sur fonds propres (tarif communiqué sur devis)